

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

### MINISTÈRE DES ARMÉES

#### **Avis de vacance d'un emploi de directeur de projet à la direction générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

NOR : ARMH1906677V

Un emploi de directeur de projet classé en groupe III est vacant à la direction générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG).

L'ONAC-VG est un établissement public sous tutelle du ministère des armées qui compte, outre son siège situé à l'Hôtel national des Invalides à Paris, cent deux services de proximité implantés dans les départements et collectivités d'outre-mer et en Afrique du nord. Il gère, par ailleurs, les hauts lieux de la mémoire nationale du ministère des armées et assure l'entretien des sépultures de guerre (nécropoles et carrés militaires) répartis sur l'ensemble du territoire national.

Rattaché à la directrice générale, le directeur de projet sera chargé de contribuer à la conception et au pilotage de la mise en œuvre des mesures gouvernementales décidées en faveur des enfants de harkis et, en particulier, de veiller au fonctionnement du fonds de solidarité créé pour l'occasion.

Mis en place pour une durée de quatre ans, doté d'un budget propre évalué à trente millions d'euros sur toute la période, ce fonds d'aide spécifique aux enfants de harkis et assimilés permettra l'attribution d'aides financières à des enfants d'ex-membres des formations supplétives et assimilées de l'armée française pendant la guerre d'Algérie, répondant à certaines conditions d'éligibilité.

Le directeur de projet devra coordonner l'action des services départementaux, du bureau central des rapatriés et organiser les commissions d'attribution au niveau de la direction générale, concevoir les supports de communication et d'explication du dispositif, piloter et assurer la gestion financière du dispositif.

L'emploi, à fortes responsabilités, nécessite :

- une bonne connaissance des problématiques liées aux questions relatives aux anciens membres des formations supplétives et à leurs familles ;
- des capacités de management confirmées par une première expérience réussie, si possible en établissement public administratif ;
- une bonne connaissance des dispositifs de solidarité ;
- des qualités avérées en termes d'écoute, de communication et de pédagogie et une grande capacité à faire face à des situations difficiles ;
- une capacité à travailler dans un cadre interministériel ;
- une grande disponibilité.

La durée prévisible de ce poste est de trois ans et renouvelable pour une durée d'un an.

Une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement du ministère des armées serait appréciée.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Michèle Robinson, secrétaire générale (tel. : 01-44-42-30-14).

Conformément au décret n° 2008-382 du 21 avril 2008 relatif aux emplois d'expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l'Etat et de ses établissements publics, les candidatures, accompagnées d'un *curriculum vitae*, doivent être transmises, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication du présent avis au *Journal officiel* :

- à la directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (129, rue de Grenelle, escalier B, CS 70780, 75700 Paris Cedex 07) ;
- avec copie à la direction des ressources humaines du ministère de la défense, mission de l'encadrement supérieur (60, boulevard du Général-Martial-Valin, CS 21623, 75509 Paris Cedex 15).